

APPENDICE

DÉCLARATION SUR LES CONSULTATIONS ENTREPRISES À LONDRES, À BRUXELLES ET À GENÈVE À PROPOS DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

Au nom du gouvernement et accompagné de fonctionnaires des Affaires extérieures, des Finances et de l'Industrie et du Commerce, je me suis rendu en octobre à Genève, à Londres et à Bruxelles, pour faire valoir les intérêts canadiens face aux négociations en cours sur l'élargissement de la Communauté Économique Européenne.

A Genève, j'ai rencontré le directeur général du GATT et nous avons examiné ensemble les problèmes actuels du commerce mondial. A Londres, je me suis entretenu longuement avec le Premier Ministre britannique, M. Heath, et avec trois membres de son Cabinet. A Bruxelles, cinq des huit membres de la Commission de la C.E.E., les représentants permanents des six États membres, les négociateurs britanniques, les ambassadeurs des autres pays candidats à l'adhésion (l'Irlande, le Danemark et la Norvège) ainsi que les ambassadeurs des États-Unis, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande m'ont fait l'honneur de très utiles conversations.

J'ai pu constater que tous mes interlocuteurs désiraient mieux connaître le point de vue du Canada.
Thèmes principaux

Les discussions portèrent sur quatre thèmes:

1. nos préoccupations concernant les répercussions négatives de l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce du Canada avec le Royaume-Uni et l'Europe occidentale et sur la structure d'ensemble du commerce mondial;
2. notre conviction que l'existence d'intérêts communs entre le Canada, la Grande-Bretagne et la C.E.E. devrait donner lieu à des arrangements profitables à tous;
3. notre intention de faire valoir au moment le plus opportun les droits et obligations, découlant d'accords bilatéraux et du GATT, qui seraient affectés par un élargissement de la C.E.E.;
4. l'importance que nous attachons aux besoins de nouvelles initiatives en vue de libéraliser le commerce mondial en même temps que se déroulent les négociations européennes.

Certains effets de l'élargissement de la C.E.E.

En discutant de l'impact direct qu'aurait l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce canadien, j'ai donné un aperçu statistique des changements dans les conditions d'accès de nos exportations vers le marché anglais dans le cas où ce pays adopterait sans modifications le tarif commun extérieur et la politique agricole commune de la C.E.E. Environ 36 p. 100 seulement de nos exportations entreraient en franchise comparativement à 94 p. 100 présentement. Le reste ferait face à des tarifs douaniers, à une perte du régime préférentiel du Commonwealth et à des préférences à l'avantage de nos concurrents européens. Nos produits agricoles seraient plus défavorisés encore car la politique agricole commune de la C.E.E. est essentiellement autarcique et fait appel à des prélèvements à l'importation, à des subventions et à d'autres dispositifs protecteurs.

Les répercussions concrètes de l'élargissement sur le volume et la rentabilité des ventes canadiennes au Royaume-Uni seraient fort différentes d'un produit à

l'autre mais il était toutefois indispensable que tous les pays négociateurs sachent clairement qu'environ 70 p. 100 de nos exportations vers la Grande-Bretagne seront affectées si le présent tarif commun extérieur et la présente politique agricole commune sont adoptés.

J'ai souligné le fait que la Grande-Bretagne est notre deuxième marché d'exportation et absorbe environ un quart de toutes nos ventes outre-mer. Elle achète habituellement pour plus de \$1 milliard de produits canadiens et ce chiffre sera encore beaucoup plus élevé en 1970. Nos exportations vers la C.E.E. et les autres pays candidats à l'adhésion atteignent à peu près le même niveau que nos ventes à la Grande-Bretagne. Un élargissement de la C.E.E. aurait également une influence négative sur une partie de ces échanges.

Sur un plan plus général, j'ai souligné le danger d'une «polarisation» du commerce mondial en blocs économiques autarciques et rivaux. La C.E.E. est déjà la plus grande entité commerciale du monde. Élargie, elle représenterait plus du quart des échanges mondiaux sans tenir compte du commerce intracommunautaire (comparé à environ 20 p. 100 pour les États-Unis). Environ cinquante des quatre-vingt-onze pays du GATT pourraient être membres ou associés de la C.E.E.

J'ai invité la C.E.E. à faire usage de leur influence pour faciliter et encourager une libéralisation accrue du commerce à l'échelle mondiale et non pas seulement entre les États membres ou associés.

Le monde et la C.E.E. elle-même auraient tout à gagner d'une telle politique d'ouverture. D'autre part, si l'élargissement de la C.E.E. provoque une réduction du commerce ou un changement des courants commerciaux aux dépens des pays tiers, la Communauté y perdra elle-même, en fin de compte, en voyant s'élever ses coûts de consommation et de production. En outre, les fournisseurs étrangers ne pourraient rester indifférents à la perte de leurs marchés traditionnels dans la C.E.E. et dans les pays qui y sont associés.

Les négociations d'élargissement et le Canada

Les honorables députés savent que la Grande-Bretagne a indiqué qu'elle était prête, en principe, à accepter le tarif extérieur commun et la politique agricole commune de la C.E.E. En ce qui a trait aux intérêts des pays tiers, les seules questions que la Grande-Bretagne a spécifiquement soulevées au cours des négociations ont trait à l'accès du beurre et de la viande de mouton de la Nouvelle-Zélande, au sucre du Commonwealth et aux relations des pays en voie de développement du Commonwealth avec la Communauté élargie.

Certains arrangements spéciaux que la Grande-Bretagne souhaite obtenir dans son propre intérêt pourraient faciliter l'exportation de quelques-uns de nos produits. J'ai déjà dit à la Chambre que la Grande-Bretagne a demandé de tels arrangements pour douze produits industriels dont neuf présentent un intérêt pour le Canada. Ce sont: l'aluminium, le plomb, le zinc, le papier journal, la pâte à papier, le contre-plaqué, le phosphore, le ferro-silicium et le carbure de silicium. Ils représentent ensemble plus du cinquième de nos ventes sur le marché britannique.

Il y aurait aussi, en cas d'élargissement de la C.E.E., une période de transition au cours de laquelle les expor-